

ALSH « Les Drôles » - Val de Louyre et Caudeau
En partenariat avec
ALSH « Les Petites Canailles » - Chalagnac
ALSH « Jean Sigalas » - Coulounieix-Chamiers
ALSH « St Privat » - Savignac Les Eglises

Séjour vacances apprenantes

AISANCE AQUATIQUE

Séjour à l'ALSH « St Privat »
À Savignac Les Eglises

5 jours/4 nuits
Pour les enfants
en classe de
CE1
(au cours de
l'année scolaire
2023-2024)



Du
Lundi 29
juillet
Au
Vendredi 2
Août 2024

ALSH "Les Drôles" – 06.77.21.89.65 / 05.53.27.82.34 – alsh.louyreetcaudeau@grandperigueux.fr
ALSH "Les Petites Canailles" – 05.53.08.40.91 / 06.81.25.75.91 – alsh.chalagnac@grandperigueux.fr
ALSH "Jean Sigalas" – 05.53.53.45.01 / 07.89.23.06.72 – alsh.coulounieixchamiers@grandperigueux.fr
ALSH "Saint Privat" – 05.53.46.71.94 / 06.37.30.90.50 – alsh.savignac@grandperigueux.fr

OBJECTIFS DU SEJOUR

- 1 – Participer au dispositif « Aisance Aquatique » :
 - ✕ appréhender sa peur de l'eau
 - ✕ s'adapter au milieu aquatique
 - ✕ découvrir les prémisses de la nage
- 2 – Apprendre à grandir au sein d'un groupe
 - ✕ partager, aider, coopérer
 - ✕ être actif au sein d'un collectif
 - ✕ développer la confiance en soi
 - ✕ se préparer à devenir un citoyen de demain

AU PROGRAMME



A raison de deux séances par jour, les enfants pratiqueront la natation à la piscine de Sorges, encadrés par des maîtres nageurs agréés et accompagnés par les animateurs du séjour.

Installés dans le parc de l'ALSH de Savignac, ils expérimenteront la vie de camp dans un cadre rassurant.



Quotidiennement, chaque enfant pourra compléter son livret de séjour avec ses réussites de la journée, y ajouter les moments marquants vécus avec ses camarades, et se constituer ainsi des souvenirs à partager à son retour !

EQUIPE D'ENCADREMENT

Ce séjour sera encadré par trois animateurs des ALSH de Chalagnac (Préscillia), de Coulounieix Chamiers (Jean-Baptiste) et de Savignac (Cassandra).

ORGANISATION A PREVOIR

Sur place, les enfants dormiront en tentes. Elles sont à prévoir, avec matelas et sac de couchage. Vous pouvez vous rapprocher de vos directeurs de structure pour vous organiser à plusieurs pour les tentes.

Un trousseau vous sera fourni ultérieurement listant les affaires à prévoir dans la valise.

Les enfants des ALSH de Val de Louyre et Caudeau, de Chalagnac et de Coulounieix-Chamiers partiront de leurs structures respectives en minibus.

TARIFS

TARIFICATION UNIQUE SÉJOURS VACANCES APPRENANTES 2024						
5 jours- 4 nuits						
0-400€	401-700€	701-800€	801-1000€	1001-1250€	1251-1500€	1501€ et plus
16,00€ ATL déduites 36€ sans ATL	21,00€ ATL déduites 36€ sans ATL	50,00€	60,00€	75,00€	90,00€	110,00€

Pour les familles qui n'habitent pas et dont les enfants ne sont pas scolarisés sur les communes de l'Agglomération une majoration de 50 % sera appliquée.

Les tarifs comprennent l'ensemble des coûts liés au transport, à l'hébergement, aux activités à l'encadrement.

Le Grand Périgueux prend à sa charge une forte partie du coût réel du séjour. L'Etat et la CAF soutiennent financièrement ces séjours.

Tout séjour commencé sera dû quelle que soit la raison de la diminution du nombre de jour de séjour (maladie, rapatriement anticipé, météo...).

Les annulations devront se faire 1 semaine avant le départ. Aussi, toute annulation ne respectant pas ce délai entrainera la facturation de l'intégralité du séjour (sauf production d'un certificat médical).

Le nombre de place est limité à 18 enfants. Au cas où le séjour compterait moins de 8 enfants, il serait annulé.



Séjour vacances
apprenantes



AISANCE AQUATIQUE

Séjour à l'ALSH « Saint Privat »

À Savignac Les Eglises

Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2024

Pour les enfants en classe de CE1

(année scolaire 2023-2024)

BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION

A retourner avant le mardi 2 juillet 2024

À l'ALSH Les Drôles – alsh.louyreetcaudeaux@grandperigueux.fr
(un mail de confirmation indiquera la validité de l'inscription)

NOM De l'enfant	Prénom	Age Au 26/07	Classe 2023- 2024	ALSH D'origine

Nous soussignés Mr/Mme.....représentants légaux de l'enfant
.....,
souhaitons réserver une place pour le séjour **Aisance Aquatique**, se déroulant **du 29/07 au 02/08**.

Cette réservation vaut acceptation du règlement intérieur ainsi que l'autorisation pour les responsables du séjour de prendre toutes les mesures de prise en charge de mon enfant en cas d'incident.

Fait à Le
Signatures des responsables légaux